

Accompagner les besoins en mobilité, logement et conditions de vie pour un environnement favorable à l'emploi

Constats

Les freins périphériques à l'emploi désignent l'ensemble des facteurs extérieurs au profil et aux compétences d'un individu qui entravent son accès ou son maintien dans un emploi. Ces freins ne sont pas directement liés aux qualifications professionnelles, mais plutôt à des facteurs sociaux, économiques, géographiques ou personnels (ex : garde d'enfant(s), logement, mobilité, santé, etc.).

Les enjeux

- **Lever les freins à l'accès à l'emploi et à la formation** liés à la mobilité, au logement et aux services
- **Sécuriser les parcours des actifs et favoriser leur installation durable**
- **Adapter les solutions aux réalités territoriales** (zones rurales, saisonnalité, vieillissement)
- **Améliorer l'attractivité globale du territoire**

Un territoire rural structuré autour du pôle central de Digne-les-Bains

- Provence-Alpes-Agglomération (PAA) est un territoire qui compte 48 700 habitants en 2022, soit 29 % de la population des Alpes-de-Haute-Provence et 23 % de sa superficie.
- Majoritairement rural, le territoire regroupe 46 communes, dont 41 de moins de 2 000 habitants. La majeure partie de la Communauté d'Agglomération s'étire à l'écart des grands axes routiers régionaux et la seule connexion au réseau ferroviaire actuel se situe à Château-Arnoux-Saint-Auban (réseau vers Nice partiellement coupé depuis 2019).
- La ville de Digne-les-Bains, chef-lieu du département, exerce un rôle de centralité marqué, en regroupant plus d'un tiers de la population infra-communale, une majorité des emplois (60 %), de l'appareil de formation, des services et des équipements.
- D'autres communes se démarquent également, telles que Château-Arnoux-Saint-Auban, qui s'inscrit dans un pôle économique durancien (zones d'activités et zones industrielles) et Seyne, qui constitue un pôle de vie important au nord de l'agglomération.

Des facteurs qui peuvent entraver l'accès ou le maintien dans l'emploi : logement, mobilité et garde d'enfants

- La centralisation de l'offre de formation et des bassins d'emploi, conjuguée à un réseau de transport en commun peu développé, génère des déplacements pendulaires importants autour de Digne-les-Bains, ainsi qu'une forte dépendance à la voiture (83 % des actifs).
- Il existe un décalage entre offre locative et demande, qui génère des tensions sur les parcours résidentiels des actifs : faible rotation du parc ; surreprésentation de grands logements, peu adaptés au desserrement des ménages ; insuffisance de solutions de logement temporaires...
- L'augmentation du nombre de résidences secondaires concerne les zones les plus touristiques, où le besoin de logement saisonnier est encore mal évalué.
- Résultat d'une politique volontariste, le territoire profite d'un accès équitable aux modes de garde (crèches) et aux structures de loisirs (ACM) sur l'ensemble du territoire.
- Malgré une offre d'accueil développée, le secteur de la petite enfance fait face à des difficultés de recrutement et de vieillissement des professionnels, limitant sa capacité à répondre aux besoins des familles du territoire.
- De plus, les solutions de garde demeurent peu adaptées aux horaires atypiques, décalés ou saisonniers, constituant un frein à l'accès, au maintien et au retour à l'emploi des parents, notamment dans les secteurs de la santé, du commerce et de la restauration.

Pistes d'actions

1 Renforcer la mobilité et l'accessibilité du territoire

- Constituer un comité des partenaires intégrant les représentants des employeurs pour assurer la concertation autour des transports et préparer le versement mobilité (VM).
- Développer et adapter l'offre de transports en commun en tenant compte de l'accroissement des flux domicile-travail.
- Favoriser les mobilités douces (pistes cyclables, cheminements piétons sécurisés) en zone urbaine, et l'intermodalité, pour limiter la dépendance à la voiture.
- Promouvoir la solution de covoiturage développée par Provence-Alpes-Agglomération et Durance-Luberon-Verdon Agglomération auprès des employeurs, du Réseau pour l'Emploi et des établissements de formation.
- Promouvoir et accompagner les projets de véhicule en libre-service dans un esprit d'économie de la fonctionnalité.
- Moderniser l'information voyageurs en développant des outils numériques et des services d'informations en temps réel sur l'offre de transport.

2 Diversifier et adapter l'offre locative aux dynamiques territoriales

- Soutenir la réhabilitation de l'offre locative sociale en apposant une garantie d'emprunt, et notamment les 70 logements communaux identifiés dans le Plan local de l'habitat (PLH).
- Poursuivre les opérations de renouvellement urbain (Opérations de revitalisation du territoire, Opérations programmées d'amélioration de l'habitat) pour renforcer l'attractivité résidentielle et diversifier l'offre de logements.
- Renforcer la promotion et l'accessibilité des dispositifs de rénovation de l'habitat (Service Public de la Rénovation de l'Habitat, aides financières, accompagnement des ménages).
- Favoriser la colocation et l'accès au logement (jeunes, intergénérationnelle, saisonniers) par des leviers et dispositifs existants (CLAAJ, speed dating, résidences temporaires, tiers de confiance, foyers jeunes travailleurs...).

3 Consolider l'offre de garde d'enfants et l'adapter aux besoins des actifs

- Réaliser un diagnostic territorial de l'offre et des besoins en matière de petite enfance pour mieux identifier les tensions de recrutement et les besoins des familles, notamment les horaires atypiques ou fractionnés.
- Renforcer l'attractivité des métiers de la petite enfance (formation, fidélisation, valorisation des carrières, accompagnement à l'installation des assistantes maternelles) et anticiper le renouvellement des professionnels vieillissants.
- Développer des partenariats avec les acteurs du territoire (établissements de santé, Institut de Formation d'Aides-Soignants, structures locales, employeurs) afin de soutenir le recrutement et la formation vers les métiers de la petite enfance.

Partenaires pressentis

Provence-Alpes-Agglomération (PAA), Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes-de-Haute-Provence (DDETSP 04), Durance-Luberon-Verdon Agglomération (DLVA), communes de PAA, France Travail, Conseil régional, Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, Mission Locale, Région académique, Cap Emploi, Carif-Oref PACA, Caisse d'allocation familiale 04, fédérations professionnelles, Agence régionale de santé (ARS), organismes de formation, Maison familiale rurale (MFR), bailleurs sociaux, clubs de troisième âge, Maison des jeunes et des étudiants (MJE), Aide à domicile en milieu rural (ADMR), Centre communal d'action sociale de Digne-les-Bains (CCAS), Maison familiale rurale (MFR)...